

Les Droits de l'enfant, en parler, les découvrir, se sensibiliser...

Espace
associatif

Dossier
fil rouge

La parole
des enfants

Aux 4 coins
des Nids



Donner
le temps
de grandir



C'est toujours avec plaisir et enthousiasme que je m'adresse à vous pour présenter les grandes lignes de notre revue associative ACTES, dans l'idée d'un trait d'union entre notre vie interne et les préoccupations plus larges qui animent chacun. Je dois dire être tout spécialement heureux de vous présenter ce premier numéro de l'année car celui-ci met en exergue une préoccupation importante à nos yeux, celle de faire vivre et incarner les droits de l'enfant.

Notre dossier fil rouge vous permettra de revivre la journée que nous avons consacrée à la parole de l'enfant, le 20 novembre dernier. Ce colloque a permis d'entendre des voix importantes - Marie Derain et Martine Brousse pour ne citer qu'elles - mais également d'autres acteurs engagés pour faire bouger les lignes - universitaires, avocats, magistrats, militants associatifs ... - et permettre que la parole de l'enfant soit justement portée et considérée. Je ne peux m'empêcher ici de remercier et de chaleureusement féliciter Marie-Pierre, Elise et Alice, toutes trois professionnelles aux Nids et qui ont présenté avec brio deux outils importants que je vous laisse découvrir dans notre dossier.

Vous découvrirez également deux initiatives importantes, menées au sein des maisons d'enfants de Longueville sur Scie et des Sablons, qui montrent bien nos préoccupations et la créativité des professionnels pour donner corps à celles-ci.

Vous retrouverez également d'autres sujets importants : notre participation, au sein du large territoire dieppois, à la constitution d'un réseau de prise en charge des victimes mais aussi des auteurs de violences intrafamiliales. Sur ce dernier aspect, pour lequel nous sommes engagés, nous ne sommes alors ni juges, ni partis et devons, dans le respect du Droit, permettre à ces hommes et à ces femmes de bénéficier d'un accompagnement adapté et bienveillant et leur permettre, ce faisant, de retrouver une place dans la société.

Ce numéro vous permettra également de découvrir le sens que nous mettons dans l'acte coéducatif lorsqu'un enfant est placé, par la présentation d'un moment important, celui de la préparation de la rentrée scolaire avec ses parents.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture.

Bonne lecture.
Jean-Luc VIAUX

Sommaire

Espace associatif

Lutte contre les violences intrafamiliales	3
Les Olympiades interservices des Nids	3
La Fondation Engie et Les Nids	4
Rentrée scolaire au Pôle Enfance Famille à Yvetot	5

Dossier fil rouge

Les Droits de l'enfant, en parler, les découvrir, se sensibiliser...	
Une journée de débats	6
Parents et enfants réfléchissent aux Droits de l'Enfant	8
Une journée de découverte des Droits de l'enfant aux Sablons	9

La parole des enfants

Un groupe de parole pour les ados du placement familial	10
---	----

Aux 4 coins des Nids

Pas à pas	12
En Nord Beat	12
Sur le toit du monde	13
L'atelier « Install Toit » s'expose	13
Toujours garder le contrôle	14
Les erreurs sont les preuves que tu essaies	14
Le goût du théâtre et de la générosité	15

Association Les Nids

*Près de chez vous,
l'association Les Nids
protège les enfants*

Reconnue d'Utilité Publique, l'association Les Nids mène depuis plus de 80 ans des missions en faveur de l'enfance en difficulté en Normandie. Son rôle consiste à apporter aux 6 800 enfants et adolescents qu'elle suit chaque année protection, soutien, éducation et compréhension pour leur donner toutes les chances de se construire un avenir. Elle intervient dans différents champs qui placent l'enfant et sa famille au cœur de ses missions.



Siège social : Association Les Nids - 27 rue du Maréchal Juin - BP137 - 76131 Mont-Saint-Aignan cedex
Tel : 02.35.76.80.09 - siege.social@lesnids.fr - www.lesnids.fr

Directeur de la publication et rédacteur en chef : J.L. Viaux
Comité de rédaction : C. Dubois - F. Gotti - C. Danna
Secrétaires de rédaction : F. Gotti - C. Danna

Copyright : Shutterstock, Fotolia, Pexel, Ingimage, Pixabay.
Impression : GABEL 10 rue Marconi - ZI de la Maine 76150 Maromme
Mars 2019 - ISSN 16293959



Espace associatif

Lutte contre les violences intrafamiliales Le territoire de Dieppe se mobilise



Le 25 septembre 2018 avait lieu, sous l'impulsion du Département de la Seine-Maritime, une journée de rassemblement, portée par les acteurs du réseau de lutte contre les violences intrafamiliales du territoire de Dieppe et à destination des professionnels pouvant être confrontés à ces questions. Cette journée fut initiée par les interventions remarquées de Blandine LEFEBVRE, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Seine-Maritime, en charge de l'Action Sociale, de Nathalie LECORDIER Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge de l'enfance et de la famille et de l'égalité des droits, de Laure SOUCAILLE Directrice Départementale Déléguée au Droit des Femmes et à l'Égalité entre les femmes et les hommes et d'Aude THIEBAULT, Substitute du Procureur de la République au Tribunal de Grande Instance de Dieppe. Après quelques constats chiffrés, les priorités du plan national de lutte et de mobilisation contre toutes les violences faites aux femmes étaient rappelées avant que ne soit exposées

les actions partenariales locales. L'association Les Nids était présente à plusieurs titres : d'une part, pour donner à voir une action permettant la mise à l'abri de femmes victimes de violences conjugales en milieu rural ; d'autre part afin de présenter les actions - individuelles et collectives - menées avec l'Œuvre Normande des Mères à destination des auteurs de violences intrafamiliales ; enfin, dans le but de présenter l'espace rencontre Horizon qui peut être mobilisé dans la perspective d'un maintien des liens parent/enfant et de l'exercice de la parentalité dans le cadre des situations de violence familiale. Cette journée s'est clôturée par la signature d'une convention entre tous les membres du réseau local, dont Les Nids. Un temps important pour se rassembler et se fédérer afin de mieux lutter contre un fléau qui tue une femme tous les trois jours en France.

Les Olympiades interservices des Nids : bien plus qu'un rassemblement sportif

Les Olympiades des Nids, dont nous vous parlons chaque année dans ce journal, est un moment important de notre vie associative. Retour sur l'édition 2018, qui s'est déroulée le 27 juin dernier sur le site de la base de loisirs de Jumièges.

Au plus près des territoires de vie

La première caractéristique des Olympiades est son caractère fédérateur. Pour cela, les services participant à cet événement s'emploient à sensibiliser les jeunes puis à susciter leur adhésion au projet, dans des contextes d'intervention très variés, à l'instar de l'équipe de prévention spécialisée associative, le BSPS : « Notre secteur d'intervention étant les quartiers Sud du Havre, nous avons constitué une équipe avec des jeunes résidants dans ces quartiers. L'équipe était volontairement mixte avec deux jeunes filles et quatre garçons âgés de 13 à 16 ans. Nous sommes allés à la rencontre des jeunes pour leur

présenter cette journée associative. Nous avons contacté les familles mais également les collègues du quartier pour faciliter leur venue. Les jeunes n'ont eu aucune appréhension et se sont surtout concentrés sur le fait de pouvoir participer à des activités diverses et variées durant toute une journée leur permettant ainsi de « sortir du quartier » et de découvrir ce lieu que la plupart d'entre eux n'avait jamais fréquenté. Certains jeunes se connaissaient, pour s'être croisés au collège, dans le quartier, ou pour avoir participé à une action que nous avions menée ».

C'est également le cas pour le Service de Placement Familial, comme le relate Fabrice Hérubel, assistant familial : « Les assistants familiaux du Service de Placement Familial accueillent des jeunes, à leur domicile, sur une grande partie du territoire de la Seine-Maritime. Ce n'est ainsi pas évident de participer à une action collective de ce type ». Pour le service de Soutien pour le

Maintien à Domicile (SMD), à Mont-Saint-Aignan, participer aux Olympiades ne va pas non plus de soi, l'activité du service consistant en un accompagnement éducatif renforcé, individuel, à partir du domicile familial. Pourtant, ce service a réussi à créer deux équipes de jeunes, pour la deuxième année consécutive.

La préparation de l'évènement et l'épreuve du totem

Si la journée de rassemblement constitue le temps fort des Olympiades, l'intérêt du projet réside aussi dans sa préparation. Ainsi, pour cette édition, chaque équipe devait élaborer un « totem » à son effigie, une épreuve libre forçant la créativité : « le totem du service a été fabriqué en équipe : on s'est réuni avec tous les autres enfants et un autre professionnel a pris le relai pour la déco finale. Un seul principe : que tout le monde participe. Puis, après le totem, on s'est réuni un soir

au service pour décorer les t-shirts » explique Fabrice Hérubel. Pour l'équipe de prévention spécialisée, il fallait s'adapter : « N'ayant pas de local dédié, nous avons choisi d'investir les jeunes de manière différente en leur demandant de réaliser des portraits photos drôles d'eux même afin de les coller par la suite sur un totem. Chaque jeune a joué le jeu et a participé à la construction de ce totem. »

Des moments de partage

Les Olympiades, c'est aussi l'occasion de se rencontrer, de se rassembler autour d'un objet positif : « Se retrouver quand on est assistant familial est essentiel pour rompre l'isolement professionnel. Les Olympiades reflète bien notre métier : transmettre aux enfants l'esprit de camaraderie, la solidarité. Puis, le fait de manger tous ensemble, c'est aussi important ». Si cela permet de renforcer l'identité professionnelle des assistants familiaux, le partage est tout autant important pour les jeunes vivant au sein de leur famille et accompagnés par un service éducatif. Ainsi, au SMD, « durant l'activité chaque jeune s'est impliqué activement. Ils avaient hâte que la journée commence. Les enfants nous ont montré toute leur motivation à travers les épreuves. Au cours de l'après-midi ils nous ont fait part de leur plaisir d'avoir découvert de nouvelles activités telles que le rugby. De même, ils ont exprimé leur satisfaction de pouvoir partager un temps autour d'un pique-nique, activités qu'ils n'ont pas toujours l'occasion de faire avec leur famille [...] Participer aux Olympiades permet aux enfants de rencontrer d'autres jeunes partageant la même situation qu'eux et de pouvoir créer du lien ».

Le pouvoir s'illustre également dans des moments de solidarité et de rencontres fortuites : fort d'une participation régulière à cet événement, le référent olympiades du service de milieu ouvert de Eu et Neuchâtel avait faire part de son souhait de trouver un hébergement à proximité pour pouvoir arriver la veille. C'est donc avec plaisir que le Village d'Enfants de Duclair a ouvert ses portes et a proposé d'accueillir les enfants, une grande première pour ceux-ci, venus avec leur valise dans un esprit de vacances à quelques dizaines de kilomètres de leur domicile. Célia, enchantée, nous fait part de cette expérience et de la journée : « C'était bien, on s'est bien amusés. J'ai bien aimé partager la chambre avec les autres enfants, on a passé un bon moment dans la maison [...] Ce que j'ai préféré dans les olympiades, c'est le tir à l'arc, je n'en avais

jamais fait. Et puis apprendre les gestes de secourisme avec les pompiers, c'était bien aussi. Aussi, je ne pensais pas qu'on allait avoir une récompense, j'ai accroché le porte clé à mes clés ».

Une plus-value éducative indéniable

Enfin, tous les participants se sont accordés pour dire que ce type de manifestation apporte beaucoup, en amont et par la suite, dans la relation de confiance entre adultes et enfants. « L'intérêt de cette journée a été la cohésion de groupe, de pouvoir tisser du lien en dehors du quartier, apprendre à se connaître sur un lieu inconnu durant une journée qu'il fallait investir » explique Prescilia LION pour l'équipe de prévention spécialisée. Pour l'équipe de SMD, « cela permet, tant aux

éducateurs qui encadrent, qu'aux jeunes qui participent, de se voir autrement que lors de l'accompagnement habituel et de pouvoir créer un lien, dans un cadre moins formel, qui sera toujours un plus pour la suite de la mesure d'accompagnement. Ce temps permet aux enfants de percevoir l'adulte qui les accompagne comme une ressource, de communiquer plus aisément avec lui, car ils ont partagé des moments de joie, de doute et de franche rigolade ! Bref, de passer de bons moments ensemble ».



La Fondation Engie et Les Nids : rencontre sur des valeurs communes

Fondation ENGIE



La Fondation ENGIE a accompagné l'association dans la réalisation de cette journée en finançant l'ensemble de l'organisation.

Un soutien indispensable basé sur la rencontre entre deux projets. Entretien avec Laurent FOULON, Délégué Territorial Normandie - ENGIE.

Pouvez-vous nous présenter les actions de la Fondation ?

La Fondation d'entreprise ENGIE a fêté ses 25 ans d'engagements pour la solidarité. Centrée à l'origine sur l'aide à l'enfance et les territoires, elle a évolué pour prendre en compte les nouveaux enjeux, comme l'accès de tous à l'énergie et la lutte pour la biodiversité. Mais nous continuons notre combat pour l'aide à l'enfance en détresse par des volets d'accès de tous à la culture et à l'insertion par le sport.

Ce sont aujourd'hui, deux grands engagements, à travers le monde : l'aide à l'enfance, l'accès à l'énergie et la biodiversité.

En 25 ans, la Fondation ENGIE a accompagné environ 1000 projets, associations ou institutions : autant d'aventures partagées rendues possibles, de rencontres, de sourires et d'émotions pour donner l'énergie des possibles. Depuis 2010, ce sont plus de 300 projets qui ont été portés.

L'accès à la culture pour tous et l'insertion par le sport sont au cœur des engagements citoyens de la Fondation ENGIE qui souhaite rassembler toutes les énergies pour accompagner des projets utiles à travers l'ensemble du territoire.

Pourquoi soutenir Les Nids ?

La Fondation ENGIE s'est appuyée sur la Délégation Régionale pour ce partenariat. Les missions de l'association Les Nids, notamment la protection de l'enfance et la garantie de l'intérêt de l'enfant reposent sur des valeurs de solidarité, d'engagement et de respect. Nous partageons ces mêmes valeurs à la Fondation.

Fort d'un mécénat en 2017, nous avons décidé de vous accompagner sur deux années pour la réalisation des Olympiades Interservices, véritable moment de retrouvailles et de partage pour les 200 enfants que vous rassemblez ce jour-là.

Comment avez-vous vécu cette journée à nos côtés ?

Nous avons déjà pu constater l'importance que revêt cette journée pour les jeunes et les encadrants. Cet événement permet aux jeunes de se voir, d'échanger et parfois même à des fratries de passer un peu de temps ensemble. De nombreuses activités ont été organisées pour les jeunes sans esprit de compétition, dans le respect de chacun et le partage d'expérience. Les grands aident et attendent les autres, ce qui devrait être le fonctionnement de notre société.

La solidarité des groupes était palpable et nous n'avons observé aucun mauvais geste ou remarque, ni jalousie. Les jeunes ont fait preuve d'une très grande politesse et de nombreux remerciement lors de la remise des prix.

Les Olympiades, en quelques mots ?

Si nous devons résumer cette journée en quelques mots, nous retiendrions la solidarité, le respect et la joie des participants.

Rentrée scolaire au Pôle Enfance Famille à Yvetot : la coéducation en actes

La rentrée scolaire est un moment important dans la vie des enfants mais aussi dans celle des parents. Il se prépare bien en amont, s'accompagne, pour rassurer l'enfant et vivre ces instants comme des rituels de la vie de famille. Mais qu'en est-il lorsque l'enfant est placé ? Comment faire en sorte que parents et enfants ne soient pas dépossédés de ces gestes essentiels, de la préparation de la rentrée jusqu'au jour J où l'enfant et le parent pourront se dire au revoir à l'entrée de l'école avec tendresse et encouragement. Nous avons souhaité donner la parole aux professionnels du Pôle Enfance Famille d'Yvetot – pour qu'ils nous relatent comment ils anticipent et ajustent leurs interventions pour faire de la place au(x) parent(s), autant que possible, et les accompagner auprès de leur enfant, autant que nécessaire. Illustration avec la rentrée de Paul.

La rentrée de Paul

L'appréhension

« Paul est accueilli au Pôle Enfance Famille depuis deux ans. Il a effectué cette année sa rentrée en 6ème au Collège d'Yvetot. Au vu de difficultés repérées, des démarches avaient été effectuées en amont, conjointement avec les parents, en vue d'une orientation adaptée. Paul a ainsi pu bénéficier d'une notification préconisant une intégration en 6ème spécialisée. Malheureusement, faute de place disponible, Paul a été orienté vers une 6ème générale, avec la mise en place d'une Auxiliaire de Vie Scolaire. Les parents ont été alors informés des démarches à effectuer pour l'inscription de leur fils au collège de secteur. Le papa travaillant, seule la maman a pu se rendre disponible. Celle-ci nous a alors fait part de ses appréhensions, dont la peur que son fils subisse des violences de la part des autres élèves, crainte qu'il se sente perdu dans une classe générale, et nous a demandé si nous pouvions l'accompagner, ce que nous avons fait.

Nous avons dès lors valorisé la maman de Paul - Madame C. - quant à sa capacité à aller au-delà de ses angoisses pour faire les démarches nécessaires pour son fils ; ce qui lui a permis de pouvoir verbaliser ses craintes auprès des différents professionnels du collège - infirmière, assistante sociale... - qui, à leur tour, ont su l'écouter et la rassurer sur le fait qu'ils seraient attentifs à l'égard de son fils.

A l'issue de cette démarche, Madame C. s'est montrée fière d'avoir pu franchir les portes du collège pour y inscrire son fils, heureuse de pouvoir dire à Paul qu'elle l'avait inscrit elle-même et ne manquant pas de lui rappeler tous les conseils que les différents professionnels lui avaient apportés.

Ne pas oublier l'agenda

Quelques temps plus tard, juste avant l'été, nous avons évoqué avec Madame C. ses souhaits concernant les achats à venir pour

la rentrée scolaire de Paul, l'enjeu étant que les achats en direction de son fils tiennent compte des goûts de ce dernier, qui éprouve des difficultés à prendre position face aux goûts de sa mère, parfois bien différents des siens. Le jour de l'achat des fournitures de rentrée, nous les avons rejoints au domicile familial, Paul bénéficiant d'un droit d'hébergement chez sa mère. Mère et fils étaient dans un état d'excitation palpable. Lors des achats - un sac à dos, une tenue de rentrée, une tenue de sport, des chaussures - nous avons encouragé mère et fils à communiquer. Madame C. a même pensé à ajouter à la liste l'achat de l'agenda, choisi par Paul, fidèle à sa passion pour le foot. De retour au domicile, Paul a demandé à sa mère de pouvoir l'aider assez rapidement à marquer le linge avec les étiquettes à son nom. Madame, quant à elle, se projetait sur des achats supplémentaires repérés sur le marché et dont son fils lui avait parlé.

Le jour J

Au regard de l'appréhension de Madame C. de voir son fils intégrer le collège, nous avons proposé de les accompagner tous deux, ce que chacun accepta. Rendez-vous au petit matin au Pôle Enfance Famille. A son arrivée, Madame était anxieuse et ne pouvait masquer ses larmes en voyant Paul, tout apprêté et vêtu des habits achetés avec elle. Le trajet, à partir de la Maison d'Enfants, lui permit d'appréhender le chemin qu'allait emprunter son fils matin et soir.

Tout au long du trajet, la maman de Paul signifiait ouvertement ses craintes, se rattachant aux conseils des professionnels pour se rassurer et s'élevant à la simple idée que quelqu'un s'en prenne à son fils. Craintes, paroles et pleurs. Paul quant à lui était silencieux.

Madame C. a rencontré devant le collège des personnes qu'elle connaissait, partageant alors ses ressentis, son appréhension. Certains la rassuraient, tous la comprenaient. Face à sa maman anxieuse, ne quittant pas l'éducatrice l'accompagnant, Paul resta égal à lui-même, l'air serein, expliquant et



répétant à sa mère « t'inquiète pas maman j'ai pas peur, j'ai déjà visité le collège quand j'étais en primaire », « tout ira bien ». Lorsque Paul évoqua le fait que la ceinture de son jogging était un peu lâche, sa maman le rhabilla aussitôt, soucieuse de prendre soin de lui.

Puis arriva le moment de l'appel des enfants et du départ en classe. Nous repartîmes alors du collège, en proposant à madame de téléphoner le soir même afin de prendre des nouvelles de la rentrée. Concernant le papa, celui-ci avait fait savoir, lorsque le sujet avait été abordé avec lui, que ces questions avaient toujours été des prérogatives de la maman ce qui ne l'avait pas empêché d'effectuer spontanément quelques achats pour son fils.

La prochaine étape sera celle de la réunion parents-professeurs, que Madame C. souhaite vraiment honorer si elle est accompagnée par un éducateur. Pas sûr que l'idée déplaît à Paul.



Les professionnels du Pôle Enfance Famille d'Yvetot

Pour prolonger ce récit, retrouvez le témoignage de Marie Gosset, Chef de service du Pôle Enfance Famille d'Yvetot, sur le site Internet des Nids <http://www.lesnids.fr/mieux-nous-connaître/publications/>



Les Droits de l'enfant, en parler, les découvrir, se sensibiliser...

Dossier fil rouge

Mieux accompagner et garantir la parole de l'enfant Une journée de débats

Le colloque annuel de l'association Les Nids est devenu, au fil des années, un marqueur fort en région de l'intérêt que les acteurs de l'enfance – quels qu'ils soient – portent à la question des droits de l'enfant. Pour la 11^{ème} édition de ce rendez-vous annuel, le 20 novembre dernier, à l'occasion de la journée internationale des Droits de l'enfant, le comité d'organisation avait choisi de mettre en lumière des initiatives permettant à l'enfant d'être entendu dans des contextes variés où la parole peut être fragilisée par les événements de la vie ou par la difficulté de parler en son nom afin de faire valoir ses besoins et ses aspirations.

Pour interroger l'effectivité des droits, dans les dispositions nationales, l'article 12 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfants (CIDE) était un point de référence incontournable sur cette question : « Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. A cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'un organisme approprié, de façon compatible avec les règles de procédure de la législation nationale ».

Dans un souci de renouveau, le colloque avait été repensé dans sa forme : succession de tables rondes avec de nombreux discutants, plus d'interactions entre débatteurs, introduction de chaque sujet par une séquence vidéo ... Tout cela à partir de différents contextes dans lesquels la parole de l'enfant est en jeu.



L'ENFANT DANS LE CADRE DU CONTENTIEUX FAMILIAL

Après une ouverture de la journée par le Président des Nids, Jean-Luc Viaux et par Martine Chabert-Duken, Seconde Adjointe au Maire de Mont-Saint-Aignan, chargée de l'enfance et de la vie scolaire. L'ensemble des tables rondes de la journée étaient animées par Martine DUBOC, Psychologue et Administratrice de l'association Les Nids. Une première table ronde était organisée sur la question de l'audition de l'enfant dans le cadre du contentieux familial. Celle-ci était destinée à mettre en lumière le soin porté pour entendre l'enfant lorsque ses parents se séparent ou lorsqu'un aménagement des droits de garde ou de visite est envisagé – sans que l'enfant n'ait pour autant statut de « partie » dans la procédure judiciaire. L'exposé des pratiques et questionnements du côté de l'appareil judiciaire – par la voix d'Isabelle Rousseau, Juge aux Affaires Familiales au Havre et celle de Stéphanie Bonnome, Avocate spécialisée en droit de la famille – ont permis dans un premier temps de mettre en exergue plusieurs problématiques : question récurrente du discernement de l'enfant, du conflit de loyauté, de l'instrumentalisation de sa parole par l'un ou l'autre de ses parents ... Par la suite, deux expériences concrètes d'audition de l'enfant par délégation du Juge aux affaires familiales étaient explicitées, par deux services des Nids au Havre et

à Dieppe. Ce fut ainsi l'occasion d'insister sur une série d'enjeux, en creux de l'audition à proprement parler : offrir un espace neutre, à distance du conflit et au plus près de l'enfant, de ses ressentis, afin de l'accompagner dans son cheminement, pas forcément linéaire et de l'aider à conserver sa place d'enfant.



LA PAROLE DE L'ENFANT LORSQUE CELUI-CI EST ENTENDU PAR UN JUGE

La seconde table ronde était consacrée à la place et au statut de la **parole de l'enfant lorsque celui-ci est entendu par un juge**. Cette question, toujours actuelle pour les professionnels de la protection de l'enfance, a vu se succéder plusieurs témoignages des plus intéressants : celui de Marie Derain en tout premier lieu, actuellement Secrétaire Générale du Conseil National de la Protection de l'Enfance et anciennement Défenseur des enfants auprès du Défenseur des Droits, Dominique Baudis, de 2011 à 2014, période durant laquelle elle avait dirigé le rapport annuel consacré à l'audition du mineur en justice (*L'enfant et sa parole en justice, rapport annuel du Défenseur des Droits, 2013*, La documentation française). Ce rapport faisait état de nombreuses recommandations portées par Marie Derain : reconnaissance de la présomption de discernement dès lors qu'un enfant désire être entendu, généralisation des unités d'assistance à l'audition pour les enfants victimes, promotion d'outils pour faire vivre une justice adaptée aux enfants...

Des éléments concrets incarnés également par Caroline Meunier, Juge des Enfants à Evreux et à sa suite par Blandine Mallevaey, Maître de conférences en droit.



LE RECUEIL DE LA PAROLE DU MINEUR VICTIME

Pour initier les travaux de l'après-midi, la troisième table ronde s'est focalisée sur le **recueil de la parole du mineur victime**. D'abord à partir d'une voix forte, indispensable et tellement importante, celle de Martine Brousse, Présidente de La Voix De l'Enfant, à l'origine de la création et de la mise en réseau de nombreuses Unités d'Accueil Médico-Judiciaires Pédiatriques (UAMJP) sur l'ensemble

du territoire : un lieu dédié, dans un environnement adapté, pour accueillir l'enfant et sa famille à partir d'un protocole respectueux de la parole de l'enfant et soucieux que celui-ci n'est pas à répéter plusieurs fois les faits car, comme chacun sait, « redire c'est revivre ». Pour présenter cet outil, étaient présents Hubert Féaud, Officier de Police Judiciaire et Elise Emery, psychologue, qui tous deux accompagnent l'enfant dans sa parole au Centre hospitalier de Dieppe, cette seconde compétence d'accompagnement psychologique étant récente et rendue possible par le travail mené conjointement avec l'association dieppoise En parler. Elle est menée par deux professionnelles des Nids. L'unité d'Evreux, quant à elle, était représentée par le Docteur en psychologie Valérie Gall à partir du protocole des UAMJP, mobilisant l'expertise psychologique dans une position d'accueil, de réassurance puis de coordination, d'observation et d'évaluation. Deux expériences complémentaires habitées par la même éthique du respect du temps et de la personne de l'enfant.



DES ESPACES ET LIEUX OÙ FAIRE ENTENDRE SA VOIX

La dernière table ronde posait la question des **espaces et lieux où faire entendre sa voix**, notamment pour les grands adolescents. Cette dernière avait pour ambition de décaler les regards et pratiques pour penser autrement la participation des jeunes à la vie citoyenne et leur donner concrètement du pouvoir d'agir. Souvent démis de capacités d'infléchir leur trajectoire de vie, dans un rapport dissymétrique aux institutions qui les accompagnent, les jeunes sont souvent décrits comme des « acteurs faibles » : peu enclins à prendre part au débat, se débattant simplement pour trouver leur voie, dans une quête d'apaisement dans leur rapport aux autres ou à leur famille ... Face à cela, la responsabilité des adultes est entière. Pour donner des pistes de réflexion, nous avons pu entendre Hélène Van Dijk, Coordinatrice et formatrice, Association Question de justice, association pour l'introduction des pratiques de justices restaurative, présentant l'intérêt des conférences familiales, spécialement adaptées pour les jeunes, les initiatives associatives relevées par la CNAPE, et le travail mené par Julie Chapeau autour de la mobilisation par les groupes de pairs ou encore les actions locales et nationales des conseils de jeunes, dont nous parle ici Antoine Mardoc.

Cet article étant trop court pour relater la richesse des propos des 16 intervenants s'étant succédés, nous vous invitons à garder un œil sur la chaîne YouTube des Nids, le colloque, qui a été filmé, devrait très prochainement y être disponible.

Un immense merci à tous ceux qui ont fait de cette journée un temps précieux de rassemblement autour des droits des enfants.

Pour prolonger ce récit, retrouvez les témoignages des intervenants et des participants sur le site Internet des Nids <http://www.lesnids.fr/mieux-nous-connaitre/publications/>

Parents et enfants réfléchissent aux Droits de l'Enfant

À l'initiative du « service famille » de la Maison d'Enfants de Longueville-Sur-Scie, des ateliers ont été menés durant plusieurs mois autour de la question des Droits de l'Enfant.

UN PROJET ÉDUCATIF EN COÉDUCATION



« Dans le bureau du service famille, un poster sur les droits de l'enfant attirait le regard des jeunes et des parents amenant des questionnements et des échanges. Nous avons pris conscience que les droits de l'enfant étaient peu connus voir méconnus par les enfants que nous accueillons et leur famille. Nous avons donc réfléchi en équipe pour proposer un projet et avons décidé de réunir, dans le cadre d'ateliers, des parents et des enfants qui le souhaitent

autour de cette thématique. Un bon moyen pour les informer et les sensibiliser afin qu'ils prennent conscience que ces droits nous concernent tous. C'est ainsi que nous avons présenté, début 2018, ce projet aux jeunes de la Maison d'Enfants et aux parents. Un groupe de seize personnes, constitué d'enfants et leurs parents, d'adolescents et aussi d'une fratrie s'est mis en place. Leur devise : « Je découvre, je comprends, j'agis pour les droits de l'enfant ». C'est ainsi qu'était explicité le projet par Aline Bilal et Sylvie Palun, éducatrices plus spécifiquement en charge des relations avec les familles, à l'initiative de ce projet.

Une fois par mois le groupe s'est réuni pour travailler, rechercher et échanger autour de ces droits avec pour objectif la réalisation d'une exposition itinérante, afin de valoriser le travail effectué mais également transmettre un message.

Différents supports tels que la vidéo, la musique, le dessin, la photographie, des textes poétiques et des sites internet ont été utilisés. D'une fois sur l'autre chacun partageait ses recherches, un dessin réalisé, la rédaction d'un texte... De cette manière, douze affiches ont été mises en forme avec des explications sur ces droits, des questionnements, des expressions de participants, choisies volontairement comme témoin des riches échanges qu'ont permis ces ateliers. Une affiche est, elle, consacrée à des informations pratiques. Il paraissait essentiel pour les participants de pouvoir informer mais aussi de donner des conseils et orienter



le spectateur ou le lecteur quant aux dispositifs existants pour faire respecter ces droits.

« Les échanges ont été d'une grande richesse dans un respect mutuel et une grande qualité d'écoute. Nous avons été particulièrement surprises à l'occasion des discussions autour de la maltraitance de la capacité des participants à accueillir la parole et la souffrance de l'autre sans jugement. A ces occasions nous avons observé pour beaucoup une remise en question et un cheminement individuel ».

LE TEMPS DE L'EXPOSITION ET DE LA TRANSMISSION

En reprenant la devise du projet « Je découvre, je comprends, j'agis pour les droits de l'enfant. », est venu le temps d'agir et d'exposer le travail réalisé. Pris par l'engouement de ce projet, chacun des participants a fait valoir son envie de valoriser ces ateliers. Tous attendaient avec enthousiasme de pouvoir présenter l'aboutissement de leur travail. Certains ont fait la promotion de l'exposition auprès de leur établissement scolaire, de leur lieu de travail, pour les parents, leur assistante sociale, leur ICPE, les Restos du cœur... « Nous sommes interpellées lors de visites à domicile par des proches de la famille qui attendent de recevoir le livret espérant y trouver par exemple des démarches à suivre ».

Le rendez-vous était donc fixé, le 16 novembre dernier, pour dévoiler le fruit de ce travail lors d'un vernissage. Familles, partenaires locaux, presse locale, tous avaient été conviés. Une belle occasion pour les enfants et les parents de présenter avec fierté leur travail avec pour mot d'ordre, cette phrase de Yannick Noah : « Ce message doit circuler pour que les droits de l'enfant puissent enfin triompher ! »

L'exposition continuera sa route dans divers lieux de la région avec, dans la mesure du possible, la présence des participants qui se feront une joie de pouvoir la présenter.



Les parents et enfants acteurs du projet entourés de Aline Bilal et Sylvie Palun, éducatrices en charge des relations avec les familles, à l'initiative du projet.



Une journée de découverte des Droits de l'enfant aux Sablons

A l'occasion de l'anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, les professionnels de la Maison d'Enfants des Sablons ont organisé en novembre 2018, une journée dédiée aux Droits de l'enfant.

Proposée en partenariat avec UNICEF 76, cette journée avait pour but de faire découvrir, de sensibiliser et d'échanger autour de cette thématique.

« Notre but premier dans ces actions éducatives est tout simplement de parler partout des droits des enfants car, en parler, c'est ne pas laisser un enfant périr. Le second objectif est de susciter un élan de solidarité pour initier des projets pour des enfants en grande précarité », nous explique Isabelle Becquart, Chargée d'actions éducatives à Unicef 76.

Pour initier les échanges de la journée, quelques questions sont posées aux enfants participants : Qu'est-ce qu'un enfant ? De quoi a-t-il besoin pour se construire et devenir un adulte ?

Les enfants se sont ensuite inscrits dans différents ateliers ponctués de films pédagogiques autour de deux thématiques principales, le droit à l'éducation, tout d'abord, permettant de faire le parallèle entre la France où l'éducation est obligatoire et d'autres pays dans lesquels les enfants rêvent de s'y inscrire sans pouvoir toujours y avoir accès. Une réflexion forte pour les jeunes accueillis aux Sablons en grande difficultés scolaires.

Le second atelier portait sur le thème des besoins en eau et de sa ressource selon les différents pays du monde. Des échanges riches et un partage d'expérience entre jeunes notamment par le témoignage de jeunes mineurs non accompagnés accueillis au sein de la structure, parfois confrontés à cette problématique. Une prise de conscience pour les jeunes qui n'ont pas manqué de mettre en application les enseignements reçus dès l'heure du repas.

Le déjeuner a permis également de faire de la prévention sur la malnutrition.

En parallèle, les professionnels de la Maison d'Enfants avaient réalisé une campagne d'affichage au sein de l'établissement mais également proposé des jeux et des activités créatives ou encore d'expression autour des Droits de l'enfant.

« Une journée riche sur un sujet très intéressant qui dépasse le cadre de la protection de l'enfance et qui permet parfois de relativiser quant à sa propre situation », comme le rappelle Luc Lesieur, Chef de service à la Maison d'Enfants.



La parole des enfants

Un groupe de parole pour les ados du placement familial

Ils sont adolescents ou préadolescents, ont en commun d'être placés au sein d'une famille d'accueil, ne se connaissent pas forcément mais partagent la même condition et parfois les mêmes interrogations ou doutes. Leur donner la parole et leur permettre de se rencontrer : tel était l'objectif de ce nouvel espace imaginé par l'équipe du Service de Placement Familial à Rouen. Avec le recul de quelques mois d'expérience, entretien avec Claire AUDOLLENT, (à gauche sur la photo) Psychologue et Marie LAIR, (à droite sur la photo) Éducatrice, pour nous présenter cette action inédite.



Pourquoi et comment ce groupe de parole a été mis en place ?

Claire AUDOLLENT : L'idée de ce groupe de paroles d'ados nous est venue avec Marie à partir de nos expériences d'accompagnement de jeunes pré-ados et ados. Nous nous rendions compte que les rendez-vous en face à face, en individuel, étaient compliqués pour ces jeunes-là. On travaillait souvent en binôme éducateur/psychologue et nous nous sommes dit que proposer quelque chose de plus collectif avec d'autres jeunes du même âge permettrait de faciliter les échanges avec ces jeunes.

Marie LAIR : Lorsque l'on est éducateur, on rencontre les jeunes chez leur famille d'accueil, ou parfois tout seul sur l'extérieur pour faire le point sur leur situation et avec les pré-ados c'est parfois un peu compliqué ou rébarbatif pour eux. C'est pareil en entretien psy, le face à face n'est pas facile. On a donc commencé à faire des entretiens en binôme et à ce moment-là on s'est rendu

compte que c'était plus facile qu'en face à face. Puis, on avait la volonté avec les autres collègues de faire des choses plus collectives comme nous pouvons le faire l'été avec des activités de groupe, qui permettent aux jeunes de se rencontrer, d'échanger entre eux. Mais on voulait mettre plus de collectif tout au long de l'année.

C. A. : J'ai suivi une formation sur l'animation de groupe de parole il y a quelque temps, c'est aussi ça qui a lancé le projet. On a commencé en mai 2017. On a choisi de faire ça toutes les 6 à 8 semaines en groupe fermé. C'est-à-dire que ce sont les mêmes jeunes qui s'engagent à venir sur toutes les séances de l'année entière. On a sollicité tous les jeunes ayant entre 12 et 15 ans. A partir de 15 ans, les jeunes sont beaucoup tournés vers la sortie, donc leurs préoccupations sont totalement autres. Nous avons envoyé des courriers aux 40 jeunes de 12 à 15 ans et finalement ils sont 9 à s'être inscrits. Nous souhaitions un groupe de 6 à 10 jeunes pour faciliter les échanges, le premier objectif était atteint.

Quelles ont été les réactions des familles d'accueil face à cette initiative ?

M. L. : Nous avons envoyé un premier courrier aux familles d'accueil pour leur expliquer le projet, puis nous avons adressé le courrier aux jeunes. Les réactions des familles d'accueil ont été assez variables. On a eu pas mal de retours positifs. Certains ont encouragé les jeunes à s'inscrire en se disant que ça pourrait être positif pour eux et les aider, d'autres ont posé pas mal de questions : « *Qu'est-ce qui allait se dire ?* » « *Comment la parole allait être gardée vraiment confidentielle ?* ». On a reparlé de tout ça avec eux puis tout s'est bien passé.

Comment se sont déroulés les premiers groupes de parole ?

C. A. : C'est un groupe assez hétérogène avec des jeunes qui participent beaucoup et d'autres beaucoup plus en retrait. Pour certains il a fallu vraiment plusieurs séances et une certaine confiance, d'où l'importance de la dynamique d'un groupe fermé pour que la confiance s'installe au fur et à mesure.

M. L. : On a eu deux départs, un jeune à qui ça ne plaisait pas trop, il ne s'y retrouvait pas beaucoup. Ça a été discuté, il a argumenté, et il a souhaité partir. Et un autre départ lié à une réorientation.

Qu'est-ce que ça apporte aux ados ?

M. L. : Ça leur permet de se rendre compte qu'ils vivent un peu les mêmes choses selon les thèmes qui sont abordés, donc déjà ils échantent ensemble. Ils partagent des émotions, des moments un peu similaires, ils parlent du collègue... Ça leur donne un temps pour discuter, échanger.



Comment sont choisis les sujets de chaque rencontre ?

C. A. : Quand on a monté le projet, le grand thème général était « Qu'est-ce que c'est qu'être ados en famille d'accueil ? ». Après, on n'a pas un thème précis à chaque séance, ça vient vraiment à chaque début de séance, de leurs préoccupations du moment.

M. L. : Les jeunes sont prêts à parler de tout : des vacances, de leur vie au quotidien en famille d'accueil, des contacts avec les parents, des relations avec les autres enfants accueillis, de la prise en charge du service avec les éducateurs, des psychologues...

C. A. : ... Même de notre travail à nous finalement. C'était aussi un des objectifs pour nous en tant que professionnels de savoir comment accompagner au mieux ces jeunes.

M. L. : Même si la parole reste confidentielle, ça nous aide à mieux appréhender leur accompagnement. On leur avait expliqué que nous ne prendrions aucune décision s'il y avait un souci sur le moment. On les encourage toujours à discuter avec leurs éducateurs pour ça. Mais on n'a pas eu de grosses difficultés qui sont apparues à ce moment-là. Ce n'est pas du tout focalisé sur ce qu'il se passe avec les familles d'accueil. Ils ont bien compris qu'ils étaient dans un espace de parole libre. Depuis le début l'ambiance est détendue, c'est assez gai, il faut même parfois les recadrer. L'ambiance est chouette.

Comment intervenez-vous lors des échanges ?

M. L. : On essaie de relancer, de faire tourner la parole. On peut leur donner des réponses, des informations quand ils se posent des questions.

C. A. : On reformule, on approfondit le sujet qui est lancé. On essaie de faire intervenir ceux qui ne sont pas beaucoup intervenus, mais on respecte aussi leur volonté de ne pas trop parler. C'est très libre.

M. L. : D'ailleurs, à la première séance, on leur avait demandé d'élaborer les règles du groupe de parole.

Quelle suite pour ce groupe de parole ?

M. L. : Pour l'année, on s'est dit qu'on allait reproposer le groupe sur la même tranche d'âge, après il faut voir ceux qui veulent rester et puis ouvrir aux autres. En tout cas, on est partante pour continuer. Le rythme était plutôt bien, on voulait avoir 8 séances dans l'année.

C. A. : Il y a deux choses qui font qu'on ne peut pas accueillir tous les jeunes du service : on ne souhaite pas qu'il ait deux jeunes d'une même famille d'accueil qui participent au groupe, ni deux jeunes d'une même fratrie, pour vraiment garantir une parole libre et confidentielle et que chacun puisse s'exprimer très librement sans forcément qu'il y ait un autre jeune qui puisse intervenir par rapport à ce qu'il connaît par ailleurs. Ce sont des conditions que l'on va retenir.

Quels sont les apports de ce groupe pour vous en tant que psychologue ?

C. A. : Ce ne sont pas forcément des enfants que je vois en entretiens

individuels, mais c'est sûr que ça enrichit vraiment l'observation de les voir dans une dynamique de groupe, ça permet de les voir autrement.

Quels sont les apports de ce groupe pour vous en tant qu'éducatrice ?

M. L. : Ça me permet de cerner davantage leurs attentes, leurs besoins, des choses auxquelles on ne pense pas forcément, du coup je l'ai un peu plus en tête maintenant, je fais plus attention à certaines choses.

Quels sont les apports de ce groupe pour les adolescents ?

C. A. : On peut manquer de recul pour répondre. Ils s'autorisent vraiment à parler, ils ne sont pas forcément d'accord, certains amènent des points de vue très différents. Parfois, ils se rendent compte qu'ils vivent la même chose. C'est enrichissant, je pense que ça les aide.

M. L. : En tout cas, ils ont l'air de venir avec plaisir puis quand ils ne sont pas d'accord ils le disent donc c'est toujours enrichissant pour chacun d'avoir des débats comme ça.

Quel lieu utilisez-vous pour réunir les jeunes ?

C. A. : On voulait aussi une salle un peu à l'écart des passages des familles, bien qu'en même temps nous soyons dans l'immeuble du service qu'ils connaissent bien. Par contre le fait que ce soit toujours la même salle ça fait partie du cadre, des choses qui ne bougent pas, comme les horaires qui sont toujours les mêmes, c'est important pour eux d'avoir ces repères et on y tient beaucoup.

Merci à Claire Audollent et Marie Lair de nous présenter cette action.





Aux 4 coins des Nids

Pas à pas ...



Lors de cette année 2018 la seconde édition de « Step by Step » a vu le jour. Ce programme vise un accompagnement global de 5 jeunes mères résidant sur le territoire Havrais et plus particulièrement, les quartiers sud du Havre. Grâce à un travail collectif avec tous les professionnels des Nids sur le territoire (Maisons d'Enfants, Service d'Investigations, Services de Milieu Ouvert) le BSPS/SISP (Service de Prévention Spécialisée et d'Accueil de Jour) a renouvelé, avec entrain, l'expérience.

Nous veillons à ce que les jeunes mères intègrent la philosophie de ce projet : « Pensez à vous », « Prenez soin de vous », « Construisez-vous encore et encore ». Pour cela, il leur a été proposé de partager du temps entre elles et de prendre du plaisir à faire du sport tout en se mobilisant sur différents axes de travail : la santé, la construction d'un projet professionnel, la parentalité et l'estime de soi, par le biais d'ateliers esthétiques. Ces temps étaient complétés par la proximité et la disponibilité de la prévention spécialisée.

Sensibilisés par l'avenir des jeunes mères, nous avons réadapté, réajusté « Step by Step » afin d'être au plus près des besoins de ce public. Un des points clés a été de fédérer le groupe avant même leur intégration sur le projet. Le but étant de faciliter leur adhésion. Elles ont bénéficié ainsi, avec leurs enfants, **d'un temps fort à Paris durant la période de Noël**. Durant les semaines du projet, des temps éducatifs lors de repas, de goûters ont été proposés. Et dernièrement, une action collective au cœur d'une ferme pédagogique est venue clôturer le programme.

Les besoins de ces mères sont communs à chacune, le programme « Step by Step » permet réellement d'impulser et de se projeter vers un projet professionnel et personnel. En cela, nous sommes en adéquation avec notre objectif éducatif premier, affirmant qu'elles puissent découvrir qu'il est possible de dissocier son rôle de mère à celui de femme.



En Nord

Beat



Du 2 au 9 juillet 2018, 6 jeunes originaires des quartiers sud du Havre ont pris leurs bagages en direction de Bailleul (Département du Nord) à la découverte d'un monde rural et culturel afin d'intégrer un chantier-éducatif. Dans leurs valises, ils n'avaient pas oublié d'emmener le soleil et celui-ci se retrouvait sur les sourires.

Le chantier-éducatif sur le montage du festival de musique « En Nord Beat » émane de deux professionnelles du BSPS, elles-mêmes investies dans le monde de l'évènementiel à titre bénévole. Le projet a été pensé sur un principe de développement des aptitudes et de valorisation des compétences de jeunes âgés de 16 à 21 ans. Tous ayant pour point commun d'être déscolarisés et ayant pour besoin d'être soutenus dans la construction de leur projet professionnel.

Une dizaine de festivals ont été sollicités. L'équipe du BSPS tenait à ce qu'une bienveillance soit garantie de la part de l'équipe du festival et que les missions proposées soient diverses et enrichissantes. Nous avons eu une accroche positive avec l'équipe « En Nord Beat ».

Le projet a été porté auprès de 13 jeunes et de leurs familles pour ainsi constituer un groupe mixte de 6 jeunes. Nous étions sensibles à ce que les jeunes adhèrent et partagent les valeurs de ce projet : la soif de découvertes, la motivation, la bienveillance, la solidarité, le plaisir, la responsabilité. Ces 6 jeunes se sont dépassés physiquement, ont intégré l'équipe de flamands afin d'aller dans le même sens : permettre l'accueil des artistes, des bénévoles et des 5000 festivaliers attendus durant le week-end. Par l'entraide, nous avons monté les chapiteaux, les tonnelles, les stands, participé à la décoration, à la restauration.

A la fatigue s'est mêlée une grande fierté. Une fierté plus que méritée ! Ils ont pu mesurer l'impact de leur implication sur les 5 jours de chantier. Ils ont tissé des relations touchantes, faisant l'expérience de la rencontre. La cerise sur le gâteau a été de monter sur scène avec le groupe « Salut c'est cool », danser, sauter et de remercier les festivaliers.

Le mot de la fin : « *Nous reviendrons l'année prochaine, nous sommes attendus* ».

Sur le toit du monde

En ce mois de juin 2018, il règne comme une odeur de coupe du monde dans les locaux du SISF au Havre. En effet, en collaboration avec les jeunes, le service a vibré au rythme de la coupe du monde. Dans ce cadre, plusieurs ateliers ont été mis en place depuis le mois de mai afin de décorer une salle du service (création de 2 fresques, réalisation d'un tableau des scores, fabrication d'une coupe du monde...). Tous ces ateliers nous ont mené par la suite à l'organisation d'une soirée foot dans les locaux du SISF.



En effet, le jeudi 21 juin, était organisé une soirée foot avec la diffusion de deux matchs : France-Pérou à 17h puis Argentine-Croatie à 20h. Joie, suite à la victoire de l'équipe de France, convivialité et partage étaient au rendez-vous lors de cette soirée couronnée par un barbecue. Différents services étaient invités à cette soirée conviviale. L'ambiance était au rendez-vous.

Pour terminer ce projet, il a été organisé le vendredi 6 juillet un **mini tournoi de foot à l'Aréna 5** opposant les différents services du Pôle hébergement havrais. Quatre équipes étaient opposées afin de gagner la coupe du monde. Ainsi la France, le Brésil, le Portugal et le Sénégal se sont affrontés lors de 3 matchs de 25 minutes, le tout dans une bonne ambiance. Le Sénégal a remporté cette première édition de la « Coupe du monde des Nids » et les jeunes ont pu soulever le trophée sous les applaudissements des 3 autres équipes.

L'atelier « Install Toit » s'expose



Le 26 juin 2018 avait lieu une journée portes ouvertes au sein de l'atelier de rénovation de meubles situé rue Jehan Veron, à Dieppe, dans les locaux de l'AEP. Cette action collective permet à des personnes isolées ou en difficultés sur le plan de l'insertion de se retrouver, tous les mardis, afin de procéder à un « relooking » de meubles, dans l'idée de réinvestir positivement leur logement. L'occasion pour nous de discuter de ce beau projet avec Carine PATE et Laetitia COUVILLERS, animatrices de l'atelier mais également de donner la parole à deux fidèles de l'action.

Carine, Laetitia, en quelques mots, comment cela se passe-t-il, expliquez-nous le projet.

Les familles viennent avec leurs meubles, qu'elles récupèrent une fois la rénovation achevée et le surplus est revendu pour acheter du matériel. Ce sont souvent nos collègues du milieu ouvert (actions éducatives à domicile) qui en parlent puis elles viennent avec les personnes et ça marche... ou pas.

Par exemple, un monsieur vient tous les mardis depuis deux ans alors même que nous avons

demandé le placement de sa fille. Ça l'incite à rencontrer du monde. Aujourd'hui il est même venu avec ses parents. Quand tout le monde est là, on ne parle pas des soucis éducatifs ou de la parentalité. Ici, on a une autre étiquette, on se montre tous autrement. Quand on fait l'atelier, on n'est plus tout à fait éducateurs, on est à ce qu'on fait ensemble. Ça décale la relation.

Le groupe est constitué d'un petit noyau dur d'inconditionnels, trois personnes et d'autres qui vont et viennent selon leurs envies. De façon générale, les gens ont du mal à franchir la porte, c'est plus simple avec tous ceux qu'on connaît. Il faudrait envisager des passerelles avec des chantiers d'insertion.



Rencontre d'Anne-Marie T, une des fidèles

Anne-Marie est une dame d'une soixantaine d'années. Très active et bien insérée, elle tombe malade, lourdement, et sa vie bascule.

J'ai connu cet atelier grâce à une personne qui s'occupait de mes papiers et par une assistante sociale de la Ville de Dieppe. On m'a présenté cet atelier et comme je suis sans activité en raison de mon état de santé j'ai accepté. Je viens

régulièrement, tous les mardis. Venir ici, c'est un plaisir. Vous voyez, j'ai commencé à faire cette commode et c'est bien avancé, il manque juste un petit réglage. Ici il y a une bonne ambiance et on est content de créer ces choses-là. On prend du plaisir ensemble et on ne voit pas le temps passer. On se dit qu'on a fait ça, ensemble et on est content de l'avoir fait. En fait, j'ai toujours aimé le travail manuel, je faisais beaucoup cela avec mon grand-père. Ici, c'est la vie de famille, on plaisante et le stress, tout ça, on oublie.



Rencontre avec Emmanuel P.

Emmanuel a fait la rencontre de cet atelier grâce à l'éducatrice qui s'occupait de sa fille. Pour lui, ce moment hebdomadaire est indispensable.

Je m'occupe ici plutôt que de rien faire ou tourner en rond chez moi. Je viens tous les mardis. Je parle avec des gens et je fais des connaissances en dehors de ma vie de tous les jours. Ici, j'ai appris à faire une table de chevet, une table de salon, un bureau. Avant je ne savais pas le faire. Aujourd'hui, je suis plus bricoleur.

(Toujours) garder le contrôle



Le cyberharcèlement est un sujet de préoccupation pour de nombreux parents, par son caractère insidieux et difficilement maîtrisable et qui peut potentiellement toucher tous les jeunes, sans distinction de sexe ou d'origine. L'association avait d'ailleurs consacré une conférence à ce sujet voilà maintenant un an (voir revue Actes numéro 35, janvier 2018).

Outre cette prise de parole, une action originale devait être initiée au Havre, afin de sensibiliser les jeunes mais aussi leurs parents sur ce fléau. C'est ainsi que dans le cadre du projet « Keep Control », mené par le service associatif de prévention spécialisée - Baie de Seine Prévention Spécialisée - et financé par l'appel à projets « Innovation sociale dans les quartiers » émis par le Département de la Seine-Maritime, différents moments forts ont eu lieu tout au long du premier semestre 2018.

La première action mise en place consistait en un atelier de théâtre forum, au sein d'une classe de 5^{ème} du Collège Jacques Monod, avec le renfort pédagogique et artistique de la compagnie de théâtre BBC. Cette action s'est matérialisée par une représentation théâtrale, le 24 avril 2018, offrant aux spectateurs - parents, professionnels, partenaires - trois saynètes très abouties à partir d'un dispositif original associant jeux de scène et vidéo. A l'issue de cette « première partie », les spectateurs ont pu découvrir la pièce « On partage ? » écrite et mise en scène par Karine Preterre et Bruno Bayeux.

Par la suite, une formation à destination des parents des quartiers sud a été imaginée pour à la fois sensibiliser et outiller les parents sur les usages du numérique mais aussi pour rompre l'isolement de chacun face aux questions que l'on se pose ou l'absence de dialogue parents/enfants dans ce domaine. Cette formation, organisée en lien étroit avec l'association nationale e-enfance, était une première avec un public de parents moins nombreux que prévu, ce qui montre bien la difficulté d'associer les parents à un groupe de pairs et faire de ces problématiques des sujets plus collectifs.

Rencontre avec Stéphanie LEFRANCOIS, Principale du Collège Jacques MONOD.

Les élèves de la 5^{ème} 3 de votre collège se sont produits sur scène, le 24 avril dernier, avec brio. Quelles furent vos impressions, votre ressenti ?

« La performance de la classe est surprenante tant le groupe a été participatif et uni dans le projet. On a pu distinguer des individualités mais globalement c'est le collectif de la classe qui ressort en premier. C'est une bonne surprise ».

Avez-vous ressenti des changements dans la dynamique du groupe-classe depuis le début du projet ?

« On sent une complicité des élèves de la classe autour de ce projet. Ils ont un sujet de discussion commun et positif. C'est une sorte d'exclusivité dans le collège ».

La thématique du projet, le cyberharcèlement, résonne-t-elle d'une façon particulière pour vous, dans votre fonction et votre parcours professionnel ?

« Le cyberharcèlement est un aspect du harcèlement qui est un point de vigilance particulier dans la mesure où il éclate subitement sans qu'il y ait de signes avant-coureurs. Sa propagation est soudaine et plus notre intervention est rapide, mieux nous pouvons agir pour protéger la victime et traiter les responsables. C'est une veille permanente qui dépend d'un protocole efficace ».

Les erreurs sont les preuves que tu essaies



C'est le titre de l'exposition photographique proposée par les jeunes filles du Centre Educatif Fermé de Doudeville. Ce projet d'action culturelle réalisé lors de la période estivale par 8 adolescentes accompagnées de la photographe Laure Ledoux s'inscrit dans le cadre du dispositif Cultures et Solidarités mené par le Département de la Seine-Maritime en direction des publics les plus fragiles.

Durant plusieurs jours, les jeunes filles ont expérimenté sous diverses formes la photographie avec comme fil conducteur la question du portrait, du corps et sa gestuelle au sein de l'établissement. Question non évidente à traiter au sein du Centre Educatif Fermé avec des jeunes filles pour lesquelles, le visage ne peut être exposé. Peut-être, les jeunes filles comme l'artiste ont choisi de se saisir de cette problématique pour la transformer en atout.



« Lors de la première séance, il s'agissait d'observer l'environnement du CEF en le dessinant puis en reportant ces dessins sur le corps grâce à de la peinture fluorescente.

Où placer le motif? Comment le composer? Comment le faire évoluer avec d'autres éléments qui lui font écho? Ce moment a rendu possible l'assemblage de plusieurs territoires visibles et invisibles. Par la suite, les filles ont pu lors de séances de travail apprendre à utiliser différents outils photographiques dans des environnements différents. Tout ceci a ouvert des horizons sur la question du corps, de l'expérimentation et de la tentative.

Le titre de l'exposition trouvé par les jeunes filles résonne très justement avec tous ces essais photographiques. Expérimenter, tenter d'aller vers l'inconnu, l'apprivoiser puis s'en servir pour mieux comprendre où l'on souhaite aller et recommencer ».

Afin de valoriser ce travail, les jeunes filles ont organisé en septembre dernier un vernissage au sein du Centre Educatif Fermé. Une exposition photos en plein air proposant quelques clichés précieusement sélectionnés par les jeunes filles, ravies de présenter à cette occasion leur travail et de nous exposer leur démarche artistique et leur sens critique développé à cette occasion.

Une exposition qui sera proposée courant 2019 dans d'autres lieux du territoire.

Le goût du théâtre et de la générosité



Le 9 novembre dernier, était donnée une représentation unique - dans tous les sens du terme - d'une œuvre théâtrale originale intitulée « 6 bézots sur les Docks ...et nono ». Ce spectacle, situé au Havre à la fin du XIX^{ème}

siècle, raconte l'histoire d'enfants des rues épris de justice a permis à l'assistance de découvrir tout le talent des enfants, des jeunes et des professionnels à partir d'une histoire aussi poétique que politique sur le droit à l'enfance et les valeurs de justice sociale. Tout cela avec de superbes parties chantées mais aussi de l'humour avec la reprise inattendue du fameux sketch de Pierre Dac et Francis Blanche, « Le Sâr Rabindranath Duval ».

Les spectateurs, venus nombreux au sein de l'Espace Culturel de la Pointe de Caux, à Gonfreville l'Orcher, gracieusement prêté par la Municipalité, ont pris assurément du plaisir et ont participé à une action de solidarité importante puisque les fonds récoltés devaient servir une belle cause, celle de l'association « Les mots dans ses yeux », mobilisée pour faire face au syndrome de Rett, représentée ce soir-là par Charlotte et sa maman (voir encadré).

A l'écriture et à la mise en scène de cette pièce, Philippe Roland, éducateur à la Maison d'Enfants du Havre depuis près de 20 ans. Philippe est un passionné qui est tombé très jeune dans le Théâtre comme Obélix dans la potion magique, en jouant Scapin en classe de sixième. Une passion qui l'a poursuivie à l'armée puis en formation d'éducateur à l'Institut du Développement Social (IDS), période pendant laquelle il monta avec quelques autres amoureux des planches une petite troupe amateur. A la Maison d'Enfants du Havre, son énergie communicatrice le mène à monter une chorale ainsi qu'un spectacle annuel pour les fêtes de Noël. Ce sont d'abord les professionnels, Directeur compris, qui montent sur scène. Il y a quatre ans, après la représentation d'une pièce « maison » : « Les trois mousquetaires ou comment faire taire D'Artagnan », les enfants lui témoignent leur envie d'en découdre et de jouer. Qu'à cela ne tienne, les spectacles mêleront dorénavant adultes et jeunes. Le seul objectif : « Montrer à ces gamins qu'ils sont capables » de jouer, d'apprendre en s'amusant, de tenir un rôle et de l'incarner. Et donner à voir d'eux-mêmes une image insoupçonnée. Un travail remarquable qui invite à ouvrir l'imaginaire de chacun, enfants, jeunes mais aussi professionnels.

Mais comment amène-t-on des enfants mais aussi des adultes vers le théâtre, surtout lorsqu'ils n'ont jamais pratiqué ? « Je le fais le plus simplement possible nous livrait Philippe Roland. On se met autour d'une table, je raconte l'histoire puis, par la suite, nous organisons des premiers temps de lecture partagée ». Par contre, le temps est compté. Trois mois pour créer les décors, répéter, scénographier ... Et l'impression demeure la même : « Je suis toujours bluffé par ce dont ils sont capables. Ils m'épatent ».



Pour le cru 2018, on retiendra tout l'amour et la tendresse pour le monde de l'enfance, qui se vérifie dans le regard porté à ces enfants des rues, à la marge, qui « n'ont pas à payer les erreurs de leurs parents ». Le message est passé, subtilement ... Le théâtre permet aussi cela.

Eternel jeune homme, Philippe Roland pourra néanmoins faire valoir ses droits à la retraite dans un avenir pas si lointain. La relève ? Pourquoi pas s'il y a des vellétés mais Philippe n'en a pas fini avec la scène et n'exclut pas de rester pas trop loin de la maison d'enfants ... à la demande générale.



Aux 4 coins des Nids

« QUI MIEUX QUE DES ENFANTS, EN DIFFICULTÉS SOCIALES, POUR COMPRENDRE LE BESOIN D'ÊTRE ÉCOUTÉ ET ACCEPTÉ ? »

Rencontre avec Valérie Anquetil, Présidente de l'association « Les mots dans ses yeux ».



Comment est né ce partenariat avec la maison d'enfants du Havre ?

Après la naissance de Charlotte, je suis arrivée à l'école Jean Jaurès de Gonfreville l'Orcher où j'ai rencontré une équipe formidable qui m'a beaucoup soutenu lors de la découverte de la maladie de Charlotte. Parmi celle-ci il y avait une collègue, belle-sœur de Philippe Roland, éducateur à la maison des Nids. Une amitié est née entre lui, Charlotte et notre cause. Il avait déjà organisé une pièce de théâtre au profit de notre association et c'est tout naturellement que des enfants ayant déjà participé à la première « version » ont souhaité continuer cette année. J'ai alors trouvé important de valoriser leur action en leur permettant de se produire sur une vraie scène de spectacle, avec projecteurs et techniciens à leurs petits soins !

Que pensez-vous du fait que des enfants, en difficultés sociales, se rassemblent autour de la cause que vous défendez ?

Le handicap n'est pas quelque chose dont nous avons spontanément envie d'entendre parler ou que nous aimons voir. Sans être intolérant, chacun d'entre nous doit admettre que le face-à-face avec le handicap le met généralement mal à l'aise. Moi-même, avant d'être confrontée à cette situation, je ne me sentais pas plus concernée que ça... Bien sûr, je participais à mon niveau au Téléthon ou autre manifestation mais sans doute était-ce un moyen de « m'excuser » de ne pas avoir de soucis dans ma vie... Après la découverte de la maladie de Charlotte, ma vie a pris un tournant et j'ai alors compris que pour que la recherche avance, pour que tous les handicaps soient enfin reconnus, il fallait en parler et surtout les accepter. Et, qui mieux que des enfants, en difficultés sociales, pour comprendre le besoin d'être écouté et accepté. Leur choix de se rassembler autour de la cause de Charlotte m'a profondément émue et si ce geste a pu, l'espace de quelques heures leur faire « oublier » leurs propres problèmes, j'en suis ravie et Charlotte aussi. L'acceptation du handicap passera par tous les enfants, non formatés et ouverts aux différences. Il suffit de leur expliquer, de répondre simplement aux questions qu'ils se posent, souvent à juste titre... Ils osent s'exprimer sans peur d'être jugés.

A quoi vont servir les fonds récoltés ?

Charlotte ne parlant pas, n'émettant plus aucun son et ne pouvant plus se servir de ses mains, tous les moyens de communication habituels sont fortement réduits. L'absence de communication pour Charlotte est une grande souffrance, nous sommes démunis devant cela. Au quotidien, nous voyons sa grande envie de communiquer, et sa frustration à ne pas y parvenir. Charlotte a eu la possibilité d'effectuer des essais sur ordinateur équipé d'un système de commande oculaire également doté d'un logiciel de communication adapté qui lui permettrait à termes de pouvoir s'exprimer à travers la reconnaissance d'image. Cet outil aurait pour Charlotte plusieurs intérêts non négligeables, il lui permettrait un accès aux jeux et ainsi elle pourrait s'occuper de façon ludique tout en faisant travailler ses yeux mais aussi ses réflexes et ses capacités de raisonnement. Mais surtout il lui donnerait accès à un système de communication à sa portée qui lui permettrait de favoriser son développement personnel et son intégration sociale. Malheureusement, cet équipement a un prix élevé et les fonds récoltés participent à l'achat de ce matériel.

Que peut-on faire pour être utile à votre association ?

Adhérer, faire un don, aider bénévolement, proposer des manifestations !! Nous sommes ouverts à toutes propositions mais surtout il ne faut pas hésiter en parler, parler et encore parler du syndrome de Rett pour que les enfants atteints puissent être diagnostiqués au plus vite et profiter d'une prise en charge adaptée !

Aider les jeunes à se construire un avenir, c'est l'affaire de tous.

S'engager
bénévolement à
leur côté



- L'association Les Nids défend « Le principe de l'engagement citoyen et affectif auprès des enfants ».

Pour plus d'informations :

siege.social@lesnids.fr

Tél. : 02.35.76.80.09.

www.lesnids.fr



Donner
le temps
de grandir